

La commune inaugure son école maternelle



L'inauguration s'est déroulée, samedi, en présence de nombreux élus, et surtout d'enfants. PHOTO P. P.

La nouvelle école maternelle a été officiellement inaugurée, samedi. En préambule de l'inauguration, une quinzaine d'enfants de la maternelle, accompagnés de leurs institutrices, ont interprété plusieurs chants devant toute l'assistance. Puis Christelle Boucaud, la maire, accompagnée des élus et des enfants a procédé à la cérémonie de coupure du ruban. Elle a eu une pensée pour le directeur de l'école, Pierre-Yves Mousnier, avant de débiter son discours. Christelle Boucaud a évoqué la fierté d'avoir cette école sur la commune : « L'école est non seulement le lieu de transmission des savoirs permettant à chaque individu de construire son avenir personnel mais aussi d'acquérir les valeurs fondamentales de notre République. L'école est la victoire de l'accès au savoir pour tous, l'égalité des chances, l'élément incontournable de la démocratie et de la citoyenneté. »

Un établissement « au cœur »

Pour la maire, il s'agit d'affirmer « notre volonté d'offrir aux enfants d'Agonac et des communes voisines, des conditions optimales pour l'apprentissage des

La maire, Christelle Boucaud, entourée d'élus, a inauguré l'école maternelle, samedi.

Un établissement réalisé notamment avec l'aide de l'État et du Département.

savoirs tout en œuvrant à l'épanouissement et au développement des enfants. Cette nouvelle école se trouve donc au cœur de la place historique du village, au square de l'avenir qui plus est ! » Le coût du projet s'est élevé à plus d'un million d'euros. Une réalisation qui s'est faite avec le soutien de l'État via la dotation d'équipement des territoires ruraux et le contrat de ruralité. Le conseil départemental et le Grand Périgueux ont également alloué une aide conséquente. Un projet qui a aussi bénéficié de la réserve parlementaire du sénateur Claude Bérit-Débat. « Vous aussi contribuables Agonacais, vous y avez contribué par le paiement des taxes locales. Trop souvent, les contribuables ne sont pas cités et remerciés ! », a

lancé Christelle Boucaud. Elle a également remercié Louis Albagnac, architecte du projet et le bureau d'études et de contrôle ainsi que toutes les entreprises de Dordogne et de Charente pour leur travail.

Hommage aux instituteurs

Un hommage a été rendu aux instituteurs de la commune, désormais retraités comme Mme Fernandez, M. Defars et Bonnefon, qui continuent à participer activement à la vie de la commune.

Par la suite, la parole a été donnée aux personnalités qui de par leurs discours ont conclu cette inauguration. Souhaitant longue vie à l'école d'Agonac et une belle réussite scolaire à tous les enfants.

Conjointement, toute l'assistance a pu découvrir et admirer une exposition d'œuvres originales de David Delesalle, artiste peintre et graveur, habitant Agonac, située dans différentes salles de la maternelle.

■ Correspondant DL
Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

Le projet de parcours de santé est validé

Depuis leur élection en mars dernier, les conseillers municipaux juniors (CMJ) participent activement aux nombreuses manifestations de la commune et assistent aux cérémonies officielles aux côtés des anciens combattants, rappelant leur attachement aux valeurs de la République.

De leurs nombreuses idées, les jeunes élus avaient pour projet l'aménagement d'un parcours de santé reliant la commune d'Agonac à celle de Château-l'Évêque, dans le cadre du lancement participatif (développement durable-environnement et cadre de vie) organisé par le Conseil départemental de la Dordogne. Dernièrement, le CMJ a appris que ce projet a été validé. Du coup, ils ont multiplié les démarches et ont décidé d'organiser une réunion publique en invitant les habitants de la commune pour leur présenter le projet.

La réunion publique s'est tenue, jeudi dernier dans la salle du conseil municipal de la mairie, en présence de Christelle Boucaud, la maire d'Agonac, d'élus et d'adjoints encadrant le conseil



Les conseillers municipaux juniors ont présenté leur projet à la population lors d'une réunion publique. PHOTO PAUL PLAZA

municipal junior. Les élus du CMJ ont pris la parole pour présenter le projet.

« Le parcours va passer sur un chemin rural déjà ouvert, reliant la commune d'Agonac à celle de Château-l'Évêque. Il fera environ 7,6 km. Sur le parcours nous allons installer du matériel urbain (tables de pique-nique, poubelles, agrès sportifs, etc.). Il y aura aussi deux panneaux

d'information à chaque entrée du parcours. Nous avons décidé de réaliser ce projet car il sera écologique, sportif et accessible à tous », ont déclaré les enfants.

Les habitants qui souhaitent encourager ce projet peuvent le faire en votant pour le projet numéro 14 jusqu'à dimanche sur : budgetparticipatif.dordogne.fr ou bien en mairie.

Les enfants ont décoré le gymnase de la commune



Janique Ardouin (Miss Périgord 2019) au centre de loisirs d'Agonac.

PHOTO PAUL PLAZA

Mercredi dernier, enfants et adultes de la commune se sont affairés à la confection des décorations de Noël avec des matériaux de recyclage en cartons.

Il régnait déjà une atmosphère de fête au centre de loisirs, dans lequel les enfants ont fabriqué de multiples décors et toutes sortes de décorations pour rendre le gymnase encore plus féerique ainsi que les deux sapins qui orneront son entrée où se déroulera le marché de Noël, dimanche prochain. C'est dans la bonne humeur et dans une

ambiance conviviale que tout le monde (élus, présidente d'association...) a mis la main à la pâte pour la cause des enfants.

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles et animatrice en période de vacances scolaires au centre de loisirs, Janique Ardouin - connue aussi pour être Miss Périgord 2019 - était également présente, apportant sa participation tout en encadrant les petits.

Les enfants, ravis de leur après-midi, ont été récompensés de leurs activités manuelles par un bon et copieux goûter.

Ramasse-miettes se mobilise toujours plus

L'association Ramasse-miettes s'est réunie en assemblée générale le 29 novembre dernier, en présence d'une trentaine de personnes, de Christelle Boucaud, la maire d'Agonac et de Marie Belombo, la maire de Château-L'Evêque.

La présidente, Liliane Maly, est revenue sur la collecte de mars 2019, pour remercier toutes les personnes qui se sont impliquées. La trésorière, Nicole Bonnefond, a dressé le bilan financier qui fait ressortir un excédent de 43,24 €. La présidente a informé l'assistance que de par son statut humanitaire et familiale, l'association adhère à l'Union départementale des associations familiales (Udaf). Des remerciements ont aussi été adressés à l'Amicale laïque pour ses dons de vêtements qui sont mis à la disposition des personnes qui en ont besoin à petits prix. Les sommes récoltées serviront à l'achat de produits pour le Relais bébés des Restos du cœur. Concernant les projets de 2020, il est question d'élargir la fréquence



Les membres de l'association ont fait le bilan de l'année et présenté les projets pour 2020. PHOTO PAUL PLAZA

d'ouverture du local de vente à un jeudi par mois de 16 heures à 18 heures en plus du samedi ainsi que la création de deux braderies par mois. L'ouverture du local de vente se fera tous les premiers samedis du mois et la prochaine collecte de vêtements le samedi 29 février 2020.

Le bureau a été réélu : Liliane Maly, présidente ; Jean-Pierre Mazière, Jean-Marie Duprat et Lionel Maunac, vice-présidents ; Christiane Vignaud, secrétaire ; Chantal Brajot, secrétaire adjointe ; Nicole Bonnefond, trésorière ; Sabine Brouillaud, trésorière-adjointe.

Les personnes qui veulent rejoindre l'association peuvent joindre Liliane Maly au 06 72 81 23 10.

La cantine scolaire a un nouveau chef cuisinier

Âgé de 26 ans et charcutier-traiteur de formation, Anthony Autière est le nouveau responsable référent à la cantine scolaire. Et il ne manque pas d'idées.

Avant de fréquenter les cantines scolaires, Anthony Autière était charcutier-traiteur, affinant sa formation chez le traiteur Laurent, à Royan, avant de rejoindre Périgueux et la prestigieuse maison Malard chez qui il a été classé meilleur apprenti d'Aquitaine et 8^e Meilleur apprenti de France sur 24 candidats en 2010, à Cahors.

Il a véritablement débuté sa carrière en étant embauché chez Christian Debord à Thiviers pendant six mois. Puis il intègre la cantine scolaire de Notre-Dame-de-Sanilhac en 2015 comme second de cuisine.

Ce passionné de football a rejoint l'école d'Agonac. Aimant les défis, il arrive avec des projets pleins la tête.

Il a été ravi de son arrivée et par l'accueil de Christelle Boucaud maire et les élus ainsi que par ses collègues de travail.



Anthony Autière entend apporter sa touche personnelle dans les repas élaborés à la cantine d'Agonac. PHOTO P. P.

Il arrive dans une équipe qui fonctionne bien et qui sont en parfaite adéquation avec sa vision personnelle.

Objectif Label Ecocert

Les menus sont établis en commission avec le personnel, les élus et les enfants.

L'approvisionnement des produits se fait en circuit court avec essentiellement des produits locaux ou par la plate-forme Agri Local. Anthony apportera sa touche personnelle avec la volonté

de la qualité. L'une de ses principales missions sera d'obtenir, à terme, le précieux Label Ecocert niveau 3.

La cantine assure 190 repas du lundi au vendredi (40 repas le mercredi) pour les classes maternelles et primaires. Deux services sont assurés pour les petits et les grands dans deux salles différentes.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr

Les foulées Agonacoises gardent le rythme

18/12/19

L'association Les foulées Agonacoises s'est réunie en assemblée générale, le jeudi 12 décembre, pour faire le bilan de la saison.

C'est en présence de Bernadette Luquain, adjointe, représentant la commune et d'une trentaine de personnes, que l'association a dressé le bilan de la saison écoulée.

Dans un premier temps, la présidente, Chantal Brajot, a souhaité la bienvenue à l'assemblée, puis a présenté le rapport moral de l'année en faisant part de son entière satisfaction, à tous points de vue et en remerciant les participants de leur présence et investissement pour la cause commune de l'association : préparations des sorties, intendance, etc. Elle a aussi retracé les sorties effectuées à Aubazine et Hautefort, aux Eyzies en juin, à Varennes en septembre et à Lanquais à la rando VTT et marche. Sans oublier les marches solidaires : la mucoviscidose, Octobre rose et le Téléthon. La présidente a ensuite abordé les projets pour 2020. Les adhé-



Les membres de l'association ne manquent pas de projets pour l'année 2020 et ont réélu à l'unanimité le bureau. PHOTO P. P.

rents ont été informés d'une proposition de rejoindre l'association Le Rayon d'Agonac, présidée par Émile Maly et dont l'activité principale est de fédérer des associations de la commune pour l'organisation de manifestations tout au long de l'année (soirée cinéma en plein air, festival de musique MNOP, etc). Il sera aussi question de trouver de nouvelles sorties hors de la commune.

Le nombre d'adhérents en augmentation

Le trésorier, André Mazy, a fait état du bilan financier qui présente un excédent de 1 161,78 €. Le nombre d'adhérents (37 inscrits) est en augmentation

par rapport à l'an dernier. La cotisation annuelle reste inchangée : 20 € par personne ; 30 € couple. Les marches ont lieu les mardis à 9 h 15 ainsi que le jeudi et samedi à 14 heures. Départ du parking de la salle des fêtes. Après la démission d'un membre du bureau, il a été procédé à sa réélection, à l'unanimité : Chantal Brajot, présidente ; Nadine Augustin, secrétaire ; Agnès Buis, secrétaire adjointe ; André Mazy, trésorier.

Pour tous renseignements : André Mazy au 06 67 43 47 40.

■ **Correspondant DL**
Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr